

## Actualisation d'automne de l'EcoMobiListe: nouveaux modèles à gaz et hybrides plug-in

# La pression du monde politique sur l'industrie automobile produit ses effets

Berne, le 16 novembre 2017

**Depuis l'été 2017, de nouveaux modèles de voitures peu nuisibles à l'environnement ont fait leur sortie sur le marché – c'est ce que met en évidence la mise à jour de l'EcoMobiListe de l'ATE Association transports et environnement. Ces progrès techniques sont le fruit d'un durcissement de la législation européenne.**

Le 1er novembre 2017, le Conseil fédéral a mis en vigueur au 1er janvier 2018 la loi sur l'énergie intégralement révisée. Il en résultera un renforcement des prescriptions en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> applicables aux voitures neuves. Dans l'Union européenne, la moyenne d'émission de CO<sub>2</sub> des voitures neuves ne devra pas excéder 95 g/km et ce, d'ici fin 2021. En Suisse, ce même plafonnement a été fixé à fin 2023. L'industrie automobile commence à réagir à la pression du monde politique. En effet, quatre nouveaux modèles de voitures au gaz naturel ont fait leur sortie sur le marché depuis l'été 2017 et d'autres encore sont annoncés pour la fin de l'année. Les voitures au gaz naturel émettent moins de CO<sub>2</sub> que les modèles essence ou diesel. Et en Suisse, le gaz naturel contient environ 20% de biogaz, neutre en termes de bilan de CO<sub>2</sub>.

### Audi mise sur le gaz naturel

Audi va plus loin encore en garantissant que les acquéreurs d'un modèle au gaz naturel – g-tron A3, A4 ou A5 – n'émettront pas de CO<sub>2</sub> fossile durant les trois premières années d'utilisation. A cet effet, Audi produit dans ses installations «power to gas» du méthane synthétique à partir d'éco-courant excédentaire. Et pour chaque voiture à gaz vendue, Audi injecte ce biogaz synthétique dans le réseau européen de distribution en quantité égale à la consommation moyenne du véhicule sur trois ans.

### Les modèles diesel propres se font toujours attendre

Dans l'intervalle, aucun modèle diesel conforme à la norme antipollution Euro 6d-TEMP n'a été mis sur le marché. Le 9 septembre 2019, la norme Euro 6d-TEMP sera applicable à toutes les voitures neuves, assortie de mesures des émissions polluantes en conditions réelles sur route, et non plus seulement sur banc d'essai.

### De nouveaux modèles hybrides plug-in

Dans le domaine de la propulsion électrique, deux nouvelles voitures hybrides plug-in sont sorties sur le marché: la Kia Niro et la Hyundai Ioniq. Hyundai complète ainsi l'éventail de versions de son modèle Ioniq – développé spécifiquement et uniquement pour une motorisation non conventionnelle (électrique et hybride). La base de données actualisée de l'EcoMobiListe peut être consultée sur le site web [www.ecomobiliste.ch](http://www.ecomobiliste.ch). On y trouve également, en format pdf, le magazine «EcoMobiListe 2017» (version de février 2017), la mise à jour de l'EcoMobiListe et le palmarès des voitures électriques. Une version imprimée peut être obtenue gratuitement auprès de l'ATE Association transports et environnement, Aarberggasse 61, case postale, 3001 Berne, tél. 031 328 58 58, courriel: [doc@ate.ch](mailto:doc@ate.ch).

### Pour davantage d'informations:

- Matthias Müller, Responsable Communication et Public Affairs ATE, tél. 079 757 00 91
- Kurt Egli, Co-responsable du projet EcoMobiListe, tél. 079 678 40 27

**ATE Association transports et environnement**

Aarberggasse 61, case postale, 3001 Berne  
tél. 031 328 58 58, IBAN CH48 0900 0000 4900 1651 0  
[www.ate.ch](http://www.ate.ch), [ate@ate.ch](mailto:ate@ate.ch)